

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** C'est un document parlementaire sans numéro.

**M. Lambert:** Rouge à couverture bleue.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je vois que le 25 mars 1957, à Prince-Albert, comme le signale le *Herald* de Prince-Albert, numéro du 26 mars:

Monsieur Diefenbaker a dit lors d'un banquet donné en son honneur: Le barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan, nous l'entreprendrons six mois après notre arrivée au pouvoir.

Je le répète, il y avait, à mon avis, quelque confusion dans l'esprit du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales quand, cet après-midi, il a fait grand état de ce que le nouveau gouvernement a accompli dans les six mois de son accession au pouvoir. Ainsi qu'on l'a signalé nombre de fois de ce côté-ci de la Chambre, nous attendons toujours l'exécution de la promesse que le nouveau gouvernement a faite de mettre en chantier le barrage du bras sud de la Saskatchewan dans les six mois de son accession au pouvoir. Cependant, monsieur l'Orateur, si je peux me reporter à une autre page de ce précieux livre bleu...

**M. Bell (Carleton):** De quel livre bleu s'agit-il?

**Une voix:** De quelle page s'agit-il?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** La page 49.

**M. Ellis:** N'en avez-vous pas reçu un exemplaire?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je signale que le premier ministre actuel a effectivement fait une promesse qui se rattache de bien près à la mesure dont nous sommes saisis. Le *Star* de Toronto a fait rapport de cette promesse le 3 juin 1957 dans son compte rendu de ce que le premier ministre actuel a dit le 1<sup>er</sup> juin, à Minto (Nouveau-Brunswick), au cours d'une émission de télévision qui a précédé le discours qu'il a prononcé dans cette ville. Je prie les honorables députés d'en face de prendre note des paroles que le premier ministre a prononcées à cette occasion:

Auparavant, monsieur Diefenbaker avait dit à ses auditeurs de la télévision que son parti aurait pour mot d'ordre: "toujours collaborer, jamais dominer", à l'égard des provinces.

**Des voix:** Bravo, bravo.

**L'hon. M. Pickersgill:** Lisez la lettre de M. Campbell.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je remercie mes honorables amis d'applaudir ces paroles et de souligner ainsi la promesse qu'a faite leur premier ministre. La nouvelle ajoute:

Un gouvernement conservateur ne soumettrait pas aux provinces des propositions préparées d'avance; il suivrait une politique d'efforts personnels.

[L'hon. M. Churchill.]

Je n'ai pas entendu d'applaudissements cette fois, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Très bien!

**M. Ellis:** Applaudissements assez faibles!

**L'hon. M. Pickersgill:** Forcés!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Pour-suivons afin de voir comment la phrase suivante sera applaudie:

Des provinces comme les provinces Maritimes pourraient élaborer leurs propres projets en matière d'énergie et sous les autres rapports, puis les soumettre à un sympathique Office fédéral.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mes honorables amis qui applaudissent ne le savent probablement pas, mais on a déjà révélé, cet après-midi, que le premier ministre de Terre-Neuve a demandé que la mesure à l'étude soit modifiée de manière que l'assistance accordée dans cette province de l'Atlantique vise d'autres entreprises que les centrales thermiques, les seules dont il peut être question dans la mesure dont nous sommes saisis. Qu'est-il advenu de la promesse du gouvernement, monsieur l'Orateur: "toujours collaborer, jamais dominer"? Qu'est-il advenu de la promesse faite aux provinces Maritimes qu'elles pourraient établir leur propres entreprises hydro-électriques et autres programmes de mise en valeur, vu que l'on vient de faire ce que le premier ministre s'était engagé à ne pas faire, en soumettant aux provinces de l'Atlantique une proposition à prendre ou à laisser? Eh bien la voilà, l'offre. A elles de l'accepter telle quelle. On ne peut y apporter aucun changement, même pas le genre de modifications que le ministre de l'Agriculture (M. Harkness) était disposé à faire dans son fameux projet de loi relatif aux prix agricoles.

**L'hon. M. Pickersgill:** Son "notoire" projet, serait un meilleur qualificatif!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mon honorable ami et d'autres, derrière moi, n'aiment pas que j'emploie le mot "fameux"; j'accepte la rectification. La promesse que le premier ministre a formulée, comme je l'ai déjà dit, à Minto (Nouveau-Brunswick), avait trait à la situation économique des provinces Maritimes; elle visait le besoin de courant hydro-électrique de toute la région Atlantique. Il me semble donc très nettement que, si cette promesse avait un sens, le gouvernement ne devrait pas, maintenant, présenter aux provinces de l'Atlantique, pour employer les propres paroles du premier ministre, "une proposition toute faite" dont le gouvernement refuse d'accepter toute modification.